



Soutenance de thèse

Fuchs Michel

Pour citer cet article

Fuchs Michel, « Soutenance de thèse », *Cycnos*, vol. 24.n° spécial (Hommage à Michel Fuchs), 2007, mis en ligne en 2021.

<http://epi-revel.univ-cotedazur.fr/publication/item/879>

Lien vers la notice <http://epi-revel.univ-cotedazur.fr/publication/item/879>

Lien du document <http://epi-revel.univ-cotedazur.fr/cycnos/879.pdf>

Cycnos, études anglophones

revue électronique éditée sur épi-Revel à Nice

ISSN 1765-3118 ISSN papier 0992-1893

AVERTISSEMENT

Les publications déposées sur la plate-forme épi-revel sont protégées par les dispositions générales du Code de la propriété intellectuelle. Conditions d'utilisation : respect du droit d'auteur et de la propriété intellectuelle.

L'accès aux références bibliographiques, au texte intégral, aux outils de recherche, au feuilletage de l'ensemble des revues est libre, cependant article, recension et autre contribution sont couvertes par le droit d'auteur et sont la propriété de leurs auteurs. Les utilisateurs doivent toujours associer à toute unité documentaire les éléments bibliographiques permettant de l'identifier correctement, notamment toujours faire mention du nom de l'auteur, du titre de l'article, de la revue et du site épi-revel. Ces mentions apparaissent sur la page de garde des documents sauvegardés ou imprimés par les utilisateurs. L'université Côte d'Azur est l'éditeur du portail épi-revel et à ce titre détient la propriété intellectuelle et les droits d'exploitation du site. L'exploitation du site à des fins commerciales ou publicitaires est interdite ainsi que toute diffusion massive du contenu ou modification des données sans l'accord des auteurs et de l'équipe d'épi-revel.

Le présent document a été numérisé à partir de la revue papier. Nous avons procédé à une reconnaissance automatique du texte sans correction manuelle ultérieure, ce qui peut générer des erreurs de transcription, de recherche ou de copie du texte associé au document.

EPI-REVEL

Revue électronique de l'Université Côte d'Azur

Présentation du sujet : “La formation d’Edmond Burke” lors d’une soutenance de thèse à Dijon, Juin 1987

Michel Fuchs

Avant d’écouter vos critiques et de tenter d’y répondre, je dois, comme la tradition l’exige, vous présenter en quelques mots la thèse que j’ai l’honneur de soutenir devant vous.

Comme cela fait un quart de siècle ou presque que j’ai déposé en Sorbonne un sujet plus vaste — “Burke et son temps” — sous la direction du professeur Jean-Jacques Mayoux, il ne me paraît pas inutile, ne fût-ce que pour éviter des redites, d’aborder le sujet que j’ai finalement traité — “La formation d’Edmund Burke” — sous un angle plus personnel que je ne l’ai fait jusqu’ici.

Non pour le vain désir de parler de moi, mais parce que cela me permettra d’évoquer les difficultés que j’ai rencontrées et qui tiennent à moi, bien sûr, mais aussi à l’université française d’avant et d’après 1968, à Burke lui-même et à l’évolution des études burkiennes.

Rien ne me prédisposait à étudier Burke ou le XVIII^e siècle. Keats, Shelley, Blake ou Dickens m’attiraient davantage, mais ils étaient déjà “pris”, comme on disait à l’époque, c’est-à-dire que l’étude exclusive dans la France universitaire en était réservée à ceux qui avaient eu le bonheur de déposer leur sujet avant moi. A défaut d’un sujet, je choisis donc un directeur de thèse. J.-J. Mayoux, qui essayait vainement de “placer” Burke, me fit miroiter les mille facettes de cet homme protéen : je succombai à ses arguments.

J’entamai donc la lecture de ses œuvres publiées et, je l’avoue, mon premier contact ne fut pas idyllique. D’abord parce que c’était la première fois que j’abordais une oeuvre qui n’était pas littéraire et que je n’étais guère formé — c’est un euphémisme — pour le faire. Mais, surtout, parce que les écrits de Burke contre la Révolution française me semblèrent intolérables. Car il me paraissait alors — et je n’ai pas changé d’opinion, étant un archéo-obstiné — comme on dit aujourd’hui — ou, comme on disait dans ma jeunesse, fidèle aux principes que l’école laïque m’avait inculqués — que le “grand siècle” de la France, bien loin d’être celui de

Louis XIV, était le XVIII^{ème}, celui de la Révolution française, de cette révolution dont j'avais lu dans Chesterton qu'elle était aussi le plus grand événement de l'histoire d'Angleterre, et sans lequel on ne comprenait pas grand chose à Dickens ou même à Browning.

Bref, les choses s'annonçaient mal : je n'avais aucune des compétences de l'historien professionnel pour étudier celui qui passait pour un grand homme politique ; je détestais ses positions contre-révolutionnaires, mais n'avais à leur opposer que l'évidence de mes partis pris à quoi je tenais, et ai bien l'intention de tenir. On ne fait pas une thèse avec des ressentiments, pas plus que, à en croire Virginia Woolf — et toute proportion gardée — les femmes n'ont pu devenir des écrivains dignes de ce nom avant de surmonter leur rancœur à l'égard des hommes.

J'en étais là, c'est-à-dire perplexe, sinon perdu, lorsque je découvris par hasard qu'existait à Sheffield et à Northampton une quantité de manuscrits de Burke, ou le concernant, accessibles au public. J'allais donc à Sheffield, où par chance, fonctionnait à plein régime la "Burke factory" qui, sous la direction du professeur Copeland, produisait l'édition critique de la correspondance de Burke constituant un monument d'érudition inégalé à ce jour. Ce fut une chance, en ce que j'appris, grâce à la bonté et à la générosité sans borne du professeur Copeland — Américain tout droit sorti d'un roman de Henry James — et à ses collaborateurs, notamment John Woods, Peter Marshall and Valerie Jobling, à déchiffrer un manuscrit, à tenter de le dater, à me retrouver dans le dédale des archives britanniques, qui n'ont, semble-t-il, pas de secret pour les indigènes, mais qui sont souvent pour les étrangers, aussi impénétrables que les voies du Seigneur.

Toute médaille à son revers. La mienne en eut, si j'ose dire, au moins deux. D'abord, je m'aperçus que, pour ce qui était de l'érudition et de l'établissement de texte, je venais trop tard et trop tôt. Trop tard, car tous ceux qui m'entouraient en savaient sur Burke beaucoup plus que je n'arriverais jamais à en savoir. Trop tôt, car tout ou presque restait à faire pour l'établissement du texte de l'œuvre, et que ce tout dépassait largement ma bonne volonté et mes moyens. "Burke et son temps" était un sujet démentiellement vaste ou, plus exactement, une absence de sujet, tout juste un moyen d'exclure de l'étude de Burke mes concitoyens universitaires, dont aucun, au demeurant, ne semblait aspirer à s'y essayer. D'où l'idée de limiter ce sujet, en tout cas dans le temps ; c'est ainsi que je décidais de m'arrêter provisoirement à 1765-1766, année où Burke entre au Parlement.

L'autre revers de ma médaille tenait à l'ambiance idéologique dominante aussi bien dans la "Burke factory" qu'au sein des spécialistes de Burke. La première traitait un peu son grand homme comme des moines se

penchaient jadis sur les pieuses reliques d'un saint. Les autres le considéraient comme le prophète de la contre-révolution, celui par qui le démon de la révolution avait été définitivement terrassé. L'ennui, c'est qu'après Burke, il y avait eu 1830, le chartisme, 1848, 1870, la Révolution d'Octobre et la Longue Marche, en attendant Cuba, l'Angola, le Mozambique, le Zimbabwe et, demain peut-être, l'Afrique du Sud. L'ennui aussi, c'est que ce démon-là me paraissait infiniment plus attirant et, au total, beaucoup moins sanguinaire que les aristocraties française ou anglaise, pour ne rien dire des groupes et classes qui leur ont succédé. On avait beau me répéter que Burke était complexe et Thomas Paine simpliste — ce qui était la preuve de la supériorité du premier sur le second — c'était l'inverse qui me paraissait vrai. A quoi s'ajoutait que pour les gens de ma génération, marqués par la guerre d'Algérie, il était évident qu'à certains moments de l'histoire, il fallait sortir des bibliothèques et de son cabinet, cesser d'être doctement affecté par le pour et le contre et choisir son camp. Celui de Burke et de ses commentateurs patentés d'alors n'était décidément pas le mien.

Quant aux historiens anglais qui s'occupaient du XVIII^e siècle et ne pouvaient s'empêcher de parler de Burke, ils étaient à peu près tous des disciples de Namier, qui s'était efforcé de montrer que les débats idéologiques n'étaient en substance qu'alibis à des querelles de familles, de clans se formant et se déformant au gré des intérêts du moment et des combinaisons ministérielles. Du coup, les déclamations de Burke avaient tendance à les faire sourire et encore plus les tentatives de quiconque, les prenant au sérieux, se fût mis en tête de les réfuter. Si bien qu'il me fallut remonter dans le temps et retrouver, grâce à Christopher Hill, nombre de germes enfouis des diatribes de Burke et d'autres de ses contemporains.

Il aurait pu sembler que je tenais une thèse "originale", en ce que je prenais le contre-pied du milieu idéologique ambiant. Mais la thèse qui ainsi s'ébauchait me paralysa longtemps en raison même de son "originalité". Elle n'était originale que parce que les historiens de la Révolution, à de rares exceptions près — Jaurès ou Godechot par exemple — ne s'intéressaient pas à la contre-révolution, et que ceux qui s'y intéressaient l'adoraient comme les croyants Dieu. Ils savaient par le menu avec qui leur Dieu avait pris une tasse de thé tel jour à telle heure, mais ils ne critiquaient jamais ses décrets et Job devait leur apparaître comme le géniteur de Rousseau, de Voltaire et de Marx. Du coup, il me fallait être aussi impeccable qu'eux sur l'emploi du temps mondain de ce Dieu : or les tasses de thé ne m'ont jamais particulièrement passionné. Un seul commentateur me redonna courage : C.B. Macpherson qui, en dix pages d'un article modestement intitulé

“Burke”, me semblait avoir dit bien davantage que tous les volumes de Kirk, Stanlis, Canavan ou autres Parkin. Cet article de Macpherson me mena à sa *Political Theory of Possessive Individualism* que Gallimard accepta de publier à condition que je le traduise. Comme, quand on n’est pas Hegel, la négation de la négation ne débouche pas nécessairement sur une thèse, au sens d’un énoncé démontrable, il me parut préférable de traduire les thèses de Macpherson en attendant un problématique mûrissement des miennes.

Jusque-là et comme tant d’autres avant moi, je tenais que le vrai Burke était le parlementaire britannique, celui qui devait s’illustrer contre la Révolution française et acquérir, grâce à sa pire ennemie, la stature de grand penseur politique européen. Je savais, certes, depuis longtemps qu’il était né à Dublin et, en lisant Lecky et d’autres, j’en avais appris de peu belles sur l’Irlande au XVIII^e siècle et d’avant. Mais, comme Burke avait fait, pour l’essentiel, sa carrière en Angleterre, sa naissance à Dublin me paraissait aussi anecdotique que s’il était né à Liverpool ou à Exeter. Je ne faisais guère de rapprochement entre l’histoire de l’Irlande et Burke, sauf, bien sûr, dans le cadre d’un dossier qui s’alourdissait sur “Burke et l’Irlande”.

L’introduction de Conor Cruise O’Brien aux *Reflections on the Revolution in France* que je lus tandis que je traduais Macpherson, fut une manière de déclic : pour la première fois l’Irlande apparaissait autrement que comme un thème à discours parlementaires ou à article, mais comme une tragique réalité qui avait formé ou déformé Burke plus profondément peut-être que toutes ses lectures et toutes les influences qu’il avait subies. Pour le déraciné, ou le sans racine, que le hasard m’a fait être, ce fut une découverte qui me parut prometteuse. Mais comme d’autres choses prometteuses se produisaient au même moment dans l’Université française, je parai au plus pressé.

Quand je pus souffler un peu et reprendre Burke, je crus entrevoir qu’on pouvait aller plus loin et combiner les directions de recherche indiquées par Macpherson et par O’Brien. Par ailleurs, le plan chronologique que j’avais suivi et la méthode traditionnelle que j’avais adoptée, me parurent justifiées, encore une fois toutes proportions gardées, par la lecture que je fis de *L’Idiot de la Famille* de Sartre, où il n’est certes guère question de Burke, mais où, de manière géniale et à contre-pied des modes passagères, un grand écrivain tentait de dégager les structures existentielles qui rendaient compte d’un certain Flaubert. Les éclairages entremêlés de la biographie, de la philosophie, de l’histoire et de l’analyse littéraire m’enchantèrent. Je me remis au travail et réécrivit les cinq premiers chapitres, cette fois sous la direction du professeur Dulck, mon premier directeur ayant pris sa retraite. C’est ainsi que j’eus l’impression

d'avoir trouvé quelque chose de neuf à dire sur la *Vindication of Natural Society* et d'être en mesure de rendre compte non seulement de cette oeuvre de Burke, mais de tout un courant satirique anglais (mais aussi français) qui comprend Swift, mais aussi Johnson ou encore Gay et quelques autres. C'est ce que j'ai appelé la satire mandevillienne, Mandeville en étant en effet le prototype. Par ailleurs, grâce aux analyses de Macpherson, le traité esthétique de Burke me parut prendre sens et manifester la présence obsédante du pouvoir dans la pensée du jeune homme qu'il était alors.

Il n'en reste pas moins que, ne trouvant nulle part, aux deux exceptions près mentionnées, trace d'une opinion voisine de la mienne, je doutai du bien-fondé de ce que j'avais écrit et me dis que je cétais à un besoin de simplification, voire de schématisation, et ceci en dépit des encouragements de Michel Baridon, rencontré par l'intermédiaire d'un ami commun et qui, après avoir lu ce que j'avais écrit, m'envoya — alors qu'il était loin de se douter qu'il deviendrait mon directeur de thèse — trois pages de critiques serrées et pertinentes, auxquelles je ne trouvai, malheureusement pour moi, pas de réponse. Comme vers la fin des années soixante-dix, une restauration universitaire était à l'ordre du jour, il me parut indispensable de remettre à plus tard l'achèvement de ma thèse, ou sa réécriture, en espérant que je trouverais les réponses recherchées.

A quoi il faut ajouter que l'*Essay towards an Abridgement of English History* et l'*Annual Register* me jetaient dans le plus grand embarras : le premier parce que je ne connaissais rien à l'histoire de l'Angleterre des origines à Jean Sans Terre, et que je ne voyais pas comment analyser l'idéologie que charriait telle ou telle manière de traiter ou d'omettre tel ou tel épisode du passé lointain de l'Angleterre ; le second parce que je n'avais pas de solution originale au problème de l'attribution à Burke de l'article historique et des comptes rendus de livres de l'*Annual Register*, qui passaient jusque-là pour être de lui, et que je savais encore moins que pour l'*Essay* comment m'y prendre pour, en un nombre de pages réduit, analyser une masse si considérable de documents. J'attendais avec espoir la publication annoncée des œuvres de Burke par des spécialistes sous la direction du professeur Langford, pour pouvoir m'abriter derrière des autorités incontestables sur le plan de l'érudition et de l'histoire. Mais le volume qui m'intéresse n'a pas encore vu le jour, indice, sinon preuve, que le problème n'est pas facile à trancher.

Pour essayer de m'y retrouver, je me mis à lire le plus grand nombre possible d'ouvrages d'histoire de l'époque et du XVII^{ème} siècle, les comparant à ce qu'écrivent aujourd'hui les spécialistes de ces époques lointaines, dans l'espoir que des idées me viendraient. Je pris un étrange

plaisir à ce genre d'exercice, à proprement parler indéfini, mais m'aperçus qu'il était au chercheur ce que l'agenouillement peut être à qui se laisse aller au doute : une manière de s'en remettre à des opérations mécaniques, comme aurait dit Swift, du soin de régler des questions qui relèvent d'une décision de l'esprit.

Par ailleurs, paraissaient, à raison d'un ou deux volumes par an, des ouvrages consacrés à Burke : leur ton changeait par rapport à celui des néo-conservateurs, ce qui me parut encourageant ; certains, notamment ceux de Kramnick ou de Freeman, commençaient même à défendre des points de vue développés dans ma thèse qui dormait depuis 1975, au point que le moment me sembla proche où j'allais me faire taxer de plagiat si je ne me décidais pas à en finir.

C'est alors que, sommé de terminer avant octobre 1987 par les deux précédents ministres de l'Éducation Nationale, ce qui est le seul titre qu'ils aient à ma reconnaissance, je m'aperçus qu'une des difficultés sur lesquelles je butais, tenait à ce que je me remettais à interpréter le Burke d'avant 1765-1766 à la fausse lumière de ce qui devait suivre, mais n'était pas inéluctable, et que j'avais une fois de plus tendance à oublier l'Irlande. Il m'apparut alors, de plus en plus clairement, qu'à se placer du point de vue du Burke d'avant la grande carrière parlementaire, d'un Burke attaché à faire carrière littéraire et en proie à toutes les difficultés de cette carrière, compliquées par son appartenance à la communauté irlandaise, on pouvait donner de son entreprise de presse comme de sa tentative historique ou de son oeuvre non publiée de son vivant concernant les lois pénales frappant les catholiques irlandais, une vue qui, tout en évitant d'être réductrice, fût en mesure de rendre compte de ses efforts et de combler les lacunes de sa biographie.

À l'évidence, ce qui en résulte est un travail dont le titre est impropre : plutôt que "La formation d'Edmund Burke", il devrait s'intituler, non pas "Burke et l'Irlande" — qui renverrait à un thème parmi d'autres — mais "L'Irlande et Burke" pour bien souligner qu'il s'agit des effets contradictoires et brouillés qu'a produit un pays colonisé sur l'un de ses illustres représentants. Pour échapper au reproche d'être incomplet, il aurait fallu évoquer la manière dont, tout au long de la vie de Burke, serpente ce filon irlandais : j'ai essayé de le faire ici et là, mais de manière insatisfaisante en ce que, par exemple, je n'ai pas dit grand chose de l'obstination que Burke a mise à défendre les Indiens en faisant inculper pour haute trahison Warren Hastings, gouverneur général des Indes.

Sans remettre le moins du monde en cause la thèse de Peter Marshall, deux questions demeurent posées : premièrement, pourquoi, alors que Burke sait très bien, pendant les quatre dernières années au moins de ce procès

célèbre, que toute sa réputation de penseur et de pamphlétaire européen, il la doit à la Révolution française, présente-t-il son action contre Hastings comme la grande œuvre de sa vie, celle sur laquelle il sera, et doit être jugé? Deuxièmement, pourquoi cette disproportion entre cette virulente campagne et ses timides interventions contre d'autres scandales d'envergure tels que la traite des noirs ou le sort des exploités d'Angleterre ? La réponse à ces questions me semble devoir être cherchée dans sa situation objective — et subjectivement très mal vécue — de colonisé essayant de passer du côté des maîtres, mais ne parvenant pas à oublier qu'il est né serviteur, pour ne pas dire esclave. Par où il apparaît que Burke, en demandant à être jugé sur son action contre Warren Hastings, a été plus perspicace que tous les commentateurs qui ont eu tendance à traiter cette exigence comme un exemple supplémentaire d'exagération rhétorique. Le travail que je vous présente lui donne raison, ce qui ne veut pas dire que j'aie raison, mais que la validité de ma ou de mes "thèses" ne se borne pas à la première période de sa vie.

Je crois avoir enfin établi avec Burke des rapports plus sereins, malgré les apparences. L'homme du XVIII^e siècle, en prise directe sur les grands problèmes de son temps et de son pays, mais déchiré entre des fidélités contradictoires, est infiniment plus attachant à mes yeux que l'image du contre-révolutionnaire qu'ont encensée des générations de peureux, soucieux de ne rien changer à un ordre qui les avantageait. Ce Burke-là, au demeurant, permet de mieux comprendre le Burke qui suivra.

Certes, et pour imiter Burke lui-même qui se comparait à un melon succulent, je dois avouer que le fruit de mon travail ressemble parfois, davantage qu'à un melon, à une pomme acide qui agace les dents. Il ne s'agit pas là d'une volonté délibérée de provoquer ; cette acidité découle de la conviction que Burke, comme tous les penseurs et les écrivains d'envergure, a participé aux grands débats théoriques et pratiques de son temps et que le respect que lui doivent les commentateurs ne consiste pas à l'émasculer en faisant croire que ses partis pris ou ses théories ont été élaborées dans la sérénité de la vie de l'esprit, mais à les montrer telles qu'elles ont été : de véritables batailles où était en jeu tout autre chose que de simples intérêts de clans. La vie de l'esprit est aussi tourmentée et tragique que la vie tout court, elle connaît des blessures aussi profondes que celles qui affectent le corps, elle est même constamment menacée de mort. Mais la mort la plus pathétique qui guette l'esprit, c'est précisément l'étiquetage des grandes œuvres qui les transforme en choses mortes, alors qu'elles furent vivantes, et de quelle vie ! Même s'il est arrivé à Burke de sombrer dans l'hyperbole polémique en traitant les Français de cannibales, il

a, en général, essayé d'appeler un chat un chat. Toutes proportions gardées, c'est ce que j'ai essayé de faire, découvrant, en partie grâce à lui, que, comme il le dira lui-même au plus fort de sa campagne contre-révolutionnaire, "our antagonist is our helper".

Ceci dit, il me reste à revendiquer l'entière responsabilité de toutes les fautes de frappe qui demeurent malgré mes efforts et la liste d'*errata* que je vous ai envoyée, et à vous prier de bien vouloir juger l'escargot que je suis, non sur ses lenteurs, mais sur son point d'arrivée — forcément provisoire — faute de quoi je serais contraint de vous affirmer que s'applique à moi aussi cette phrase délicieuse que Gassendi écrivait au jeune Luillier : "Je suis regretteux de quoy vous n'estudiez pas, mais joyeux de quoy ce n'est pas par débauche."



The Burke Factory: Peter Marshall, Valerie Jobling, John Woods, Tom Copeland. Ireland, 1964.